


Le Betteravier

labetterave.com



Les Petites Annonces JE VENDS sont payantes : 100 caractères = 15 euros


KWS
La semence, la terre et vous

Accueil

Les précédentes éditions

Nos ouvrages

L'équipe

Nos partenaires

Les petites annonces

Numéro : 790 du 3 septembre 2002


- Sommaire
- Edito
- Articles en ligne :

- **Reprise de Béghin-Say Les coopératives majoritaires dans la production du sucre en France en 2003**

- **Voyage au Brésil Les investissements d'Union SDA présentés à ses planteurs**

- **Somme Pas de 3e aéroport en Picardie**

- **Chasse Aménager un marais à bécassines**

Somme

Pas de 3e aéroport en Picardie

Les agriculteurs du Santerre sont soulagés : le projet de construction d'un troisième aéroport dans la région de Chaulnes a été abandonné.

Ouf ! Après des mois d'inquiétude et de manifestations, c'est enfin le soulagement, dit, avec une satisfaction non dissimulée, Jacques Quillet, le président de la Communauté de communes de Haute-Picardie. Le troisième aéroport du grand Bassin parisien ne sera pas construit dans le Santerre.

Dès son annonce, le projet avait provoqué une levée de boucliers dans cette riche région agrolimentaire du Santerre. Tout d'abord, les 26 communes de la Communauté de Haute-Picardie prirent une délibération contre ce projet d'aéroport. La population et les élus locaux manifestèrent leur mécontentement. Puis, l'association Sana Terra fut créée pour engager des démarches et organiser des manifestations.

La décision du nouveau ministre des Transports

Tout a changé le jour où Gilles de Robien, député-maire d'Amiens, a été nommé ministre de l'Équipement et des Transports. Lui, qui avait manifesté contre le projet de troisième aéroport dans la région de Chaulnes, a vite ressorti le dossier.

Très rapidement, il a reçu une délégation picarde composée de Philippe Cheval, conseiller général de Chaulnes et président de Sana Terra, Raphaël Poupard, maire de Vermandovillers, José Sueur, maire de Rosières-en-Santerre, Jacques de Villeneuve et Nicolas Bour, responsables d'associations, ainsi que Jean-Michel Serres, de la Chambre d'Agriculture et président de la FDSEA de la Somme, et Daniel Bracquart, ancien président

Le Betteravier

de Bonduelle.

Résultat : le ministre a décidé de remettre le dossier à plat. Première décision : l'arrêté du 22 février 2002, qui fixait le périmètre du troisième aéroport, a été abrogé. Cette décision a réjoui les habitants des 24 communes du périmètre. Maintenant, il est redevenu possible d'obtenir des permis de construire pour des travaux, des constructions et des installations sur les terrains situés dans les 24 communes autour de Chaulnes.

Si le site de Chaulnes a été abandonné, le dossier de troisième aéroport n'a pas pour autant été enterré. Gilles de Robien a souhaité que l'Assemblée nationale étudie le dossier : « Si l'opportunité d'une nouvelle plate-forme se dégageait et recueillait l'approbation de l'exécutif, ce dernier prendrait ensuite toutes ses responsabilités quant à la recherche et au choix d'un site ».

Déjà, la commission parlementaire de la production et des échanges a décidé de mettre en place une mission d'information parlementaire sur ce sujet. Cette mission, qui se mettra au travail dès la mi-septembre, aura, selon Patrick Ollier (UMP), président de la commission, de trois à six mois pour rendre ses conclusions.

Aujourd'hui, la vie a repris son cours normal dans le Santerre : les habitants sont soulagés, les agriculteurs ont retrouvé le moral et les nombreux responsables d'industries agro-alimentaires sont rassurés.

© Le Betteravier français n° 790

[Haut de page](#) ↑ | [Retour à la liste](#) | [Commander des éditions](#)

Recherche

OK

[Recherche avancée](#)